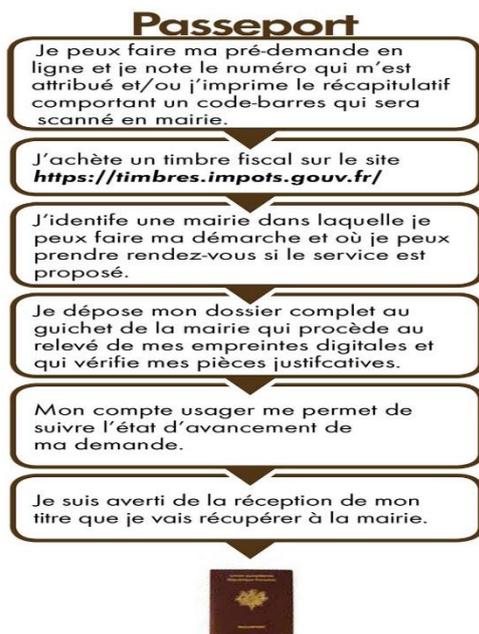


# PASSEPORT et CARTE D'IDENTITE

## Demande de Passeport

Pré-demande en ligne : [ICI](#)

Acheter un timbre fiscal : [ICI](#)



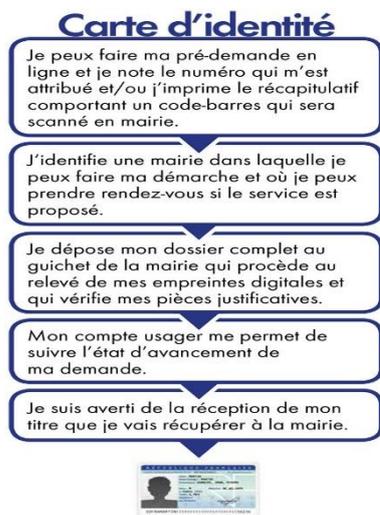
La demande de passeport se fait sur **RENDEZ-VOUS**

**Mairie de Gien** [ici](#)  
Espace Gonat - Bureau 3  
rue de l'Ancien Hôtel Dieu  
45500 GIEN  
tél : 02.38.05 15 21

Ou

**Mairie de Sully** [ici](#)  
Place Maurice de Sully  
SULLY/LOIRE  
tél : 02.38.36.20.08

## CARTE D'IDENTITE



Nouvelle démarche pour la demande de Carte nationale d'identité et de passeport à partir du 02 mars 2017

Pré-demande en ligne : [ICI](#)

Dès ce lundi 2 août 2021, tous les Français qui feront une demande de renouvellement de carte nationale d'identité se verront délivrer la nouvelle version de cette CNI, plus petite et plus sécurisée.

Cette carte d'identité contient les informations classiques déjà présentes sur la précédente carte, à savoir le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne, son

adresse, son sexe, sa nationalité ainsi que la durée de validité du document. On y trouve également, bien évidemment, une photographie de son détenteur.

Les références des informations de la carte ("nom", "prénom", "adresse", ...) seront également écrites en anglais sous le format "nom / name". Cette disposition vise à faciliter les contrôles aux frontières, notamment.

**FRANCE** LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

Plus petite, inviolable et infalsifiable, la nouvelle « carte d'identité numérique » a été présentée le 16 mars 2021. Lancée d'abord dans l'Oise puis dans quelques départements, elle est proposée dans toute la France à partir du 2 août 2021.

**CEV (cachet électronique visible)**  
Signature électronique sécurisée permettant d'authentifier le document.

**Puce électronique**  
contenant les données biométriques du titulaire (photo, empreintes digitales...) + les données de la carte\*

**Validité 10 ans.**

**Image changeante**  
avec date de fin de validité surimprimée.

**2 adresses**  
peuvent être indiquées.

**Et aussi**  
À terme, elle permettra de réaliser des démarches administratives en ligne sans avoir besoin de se rendre en mairie ou dans un commissariat par exemple.

**Fond sécurisé**  
se poursuivant sur les bords transparents.

**Dispositif holographique**  
afin de protéger la photo.

**Même format**  
qu'une carte bancaire.

\*nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe, taille, nationalité, adresse, date de délivrance de la carte, date de fin de validité, numéro de la carte, photographie numérisée, empreintes digitales numérisées de deux doigts. Source : ministère de l'Intérieur, médias. **VISACTU**

les communes suivantes pourront vous délivrer ces documents :

[Mairie de GIEN](#) [ici](#)

Espace Gonat - Bureau 3  
rue de l'Ancien Hôtel Dieu  
45500 GIEN  
tél : 02.38.05 15 21

[Mairie de Sully](#) [ici](#)  
Place Maurice de Sully  
SULLY/LOIRE  
tél : 02.38.36.20.08

[Renouvellement carte identité](#)

Pièces à fournir à la mairie :

- **2 Photographies d'identité** ( de format 35 x 45 mm , vous représentant de face tête nue ).
- **1 justificatif de domicile ou de résidence** (acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'énergie ou de télécommunication ). ATTENTION la facture d'eau n'est pas acceptée.
- **1 justificatif d'état civil** ( extrait d'acte de naissance ou, a défaut , copie intégrale acte de mariage ).
- **Filiation complète des parents** : ( nom, prénoms , date et lieu de naissance ).
- **Ancienne Carte d'identité** dont vous êtes déjà titulaire.

En cas de perte ou de vol

Vous pouvez faire vos démarches via le site sur [Service Public](#)

Contacteur la Mairie : 02.38.29.53.00

Première demande carte d'identité

Pièces à fournir à la mairie :

- **2 Photographies d'identité** ( de format 35 x 45 mm , vous représentant de face tête nue ).
- **1 justificatif de domicile ou de résidence** (acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'énergie ou de télécommunication ). ATTENTION la facture d'eau n'est pas acceptée.
- **1 justificatif d'état civil** ( extrait d'acte de naissance ou, a défaut , copie intégrale acte de mariage ).
- **Filiation complète des parents** : ( nom, prénoms , date et lieu de naissance ).